

Paris, le 16 SEP. 2020

Monsieur le Premier ministre,

Le projet de la société Veolia de racheter une partie de la participation du groupe Engie dans le capital de Suez suscite de nombreuses interrogations de la part des collectivités locales quant à l'avenir du secteur stratégique de la gestion de l'eau et des déchets en France.

S'il n'appartient pas à l'AMF de porter un jugement sur l'opportunité de cette opération financière, elle ne peut néanmoins pas manquer de vous alerter sur ses points d'extrême vigilance concernant les conséquences opérationnelles de cet éventuel rapprochement.

Pour l'AMF, il importe en priorité de préserver la qualité du service aux usagers, la capacité d'investissement pour l'amélioration des réseaux et le traitement des déchets, et la maîtrise de la tarification.

En outre, dans l'hypothèse où ce projet se poursuivrait, nous serons très attentifs aux conditions nouvelles de concurrence entre les opérateurs car il ne serait pas acceptable pour nos collectivités de voir se réduire les possibilités de choix, qui sont déjà contraintes.

La question de la préservation de l'emploi préoccupe également, à juste titre, les salariés de l'entreprise concernée qui l'ont fait savoir aux élus partout en France.

Enfin, la garantie de la continuité des contrats de concession en cours devra faire l'objet d'un engagement clair de la part des nouveaux opérateurs éventuels.

Au total, ce projet, auquel vous avez apporté votre soutien, comporte des conséquences très importantes pour la gestion des services publics des collectivités territoriales. Ces conséquences doivent être prises en compte dès maintenant.

Nous avons eu l'occasion de faire part à chacun des acteurs concernés de cette position extrêmement vigilante de l'AMF, dont le rôle n'est pas de prendre parti dans une opération financière, mais de veiller à ce que les intérêts des citoyens soient convenablement préservés.

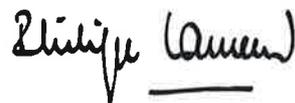
Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à cette lettre et vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.



François BAROIN
Président



André LAIGNEL
1^{er} vice-président délégué



Philippe LAURENT
Secrétaire général